



CONSEIL COMMUNAL
1072 FOREL (LAVAUX)

Préavis 1/2021

Relatif à la création d'une centrale de chauffage à bois et assainissement de la chaufferie du Bâtiment des Services avec demande de crédit.

EXTRAIT

**du procès-verbal de la séance du 4 mars 2021 du
Conseil communal de Forel (Lavaux)**

Présidence : Monsieur Eric Mercanton

Le Conseil communal de Forel (Lavaux)

Vu le préavis municipal n° 1/2021,
Où le rapport de la Commission chargée de son étude,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- D'autoriser la Municipalité à construire une centrale de chauffage à bois et à assainir la chaufferie du Bâtiment des Services.
- D'autoriser la Municipalité à emprunter CHF 300'900.- pour financer ces travaux et à les amortir sur 10 ans.

Ainsi délibéré en séance du 4 mars 2021.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Eric Mercanton

Président

Lizbett Décombaz

Secrétaire

